

L'enfant pris dans un lien... zoocial

Par Omar Guerrero

Quels sont les effets de la violence politique ou de la torture sur l'enfant et la famille ? L'une des premières conséquences du traumatisme causé par la violence extrême ou la torture est la rupture de lien. Celle-ci a des conséquences graves pour cette cellule fondatrice qu'est la famille dont la clinique ne cesse de nous apporter les restes.

Nous pourrions l'envisager comme le faisait Yolanda Gampel, que nous avons invitée à l'un des colloques du Centre Primo Levi il y a quelques années : elle parlait de *transmission radioactive du traumatisme*. L'image est saisissante, voire violente, mais elle a l'avantage d'illustrer les effets dévastateurs du traumatisme impossible à symboliser, ainsi que la capacité qu'ils ont de passer d'une génération à l'autre.

La reprise de ce terme nous permettrait d'entendre la désolation qui résulte de cette irruption d'un réel que le sujet n'arrive pas à traiter, à nommer. Autrement dit le fait que l'acte de torture demeure inexplicable et que le patient ne peut le nommer ; il est obligé de le décrire pour le cerner, pour tenter de l'attraper dans le monde du langage. Le but d'un tel acte ? Cela a été prouvé, ce n'est aucunement l'obtention d'aveux. La violence dite politique et la torture visent bien la destruction de l'humain chez le semblable, elles cherchent à le dépouiller de ce qui le rend humain, à

le réduire à un statut d'objet livré au caprice du bourreau.

Et qu'est-ce qui nous rend humains ? Ce n'est rien d'autre que la parole et ce sont précisément celles que les Grecs appelaient *les lois de la parole* qui vont nous permettre d'organiser le lien avec nos semblables. Si ces lois ne sont pas respectées, le bouleversement du lien social se diffusera durablement. Alors radioactif comme l'effet d'une bombe ? Certainement ! Il suffit d'imaginer comment une mère va expliquer à ses enfants que son mari a été kidnappé parce qu'il appartient à la même ethnie que le principal opposant au gouvernement. Il aurait tout bonnement disparu ! Et quand bien même essaierait-elle d'enjoliver, c'est malgré elle, contre sa volonté qu'elle sera porteuse de cette sorte de *radioactivité*. Deux choix semblent possibles.

Premièrement, elle pourra raconter une jolie histoire à ses enfants pour les protéger, ce qui constitue en soi une tentative de guérison puisque son récit

aura un fil conducteur, un sens – alors que la disparition de son mari n'en a pas. Mais cela ne ferait que retarder le moment de *rupture*, le moment où la transgression de l'ordre social, « l'ordre des choses », refait surface. Certaines de nos patientes qui ont eu un enfant suite à une agression le savent bien. L'une d'elles disait : « *Je ne peux pas lui raconter comment il a été conçu, mais si je lui dis un mensonge, quand il va grandir il va vouloir connaître la famille de son géniteur... que moi-même je ne connais pas !* ». Ce qui veut dire que l'enfant appliquera la rigueur de l'inscription symbolique que lui permet l'école, par exemple, à tous les registres : il voudra savoir quelle est sa place dans la société, il est garçon ou fille, il se situe quelque part dans les générations, il appartient à deux lignées, etc. Et la petite histoire de cette femme volera en éclats face à la réalité du fonctionnement social. Ou bien, deuxième option, elle peut raconter la vérité, adaptant son propos selon l'âge de ses enfants. Cela la mettrait dans la délicate position d'Antigone qui dénonce le comportement de celui qui tout en étant représentant de la Loi... la transgresse. Cette vérité ainsi assénée viendra détruire la légitimité du lien social laissant le sujet seul, isolé et désorienté.

Dans ce contexte, nous recevons des enfants qui grandissent avec ces parents-là, des adultes qui auront fonctionné comme des grenades dégoupillées, des hommes et des femmes qui auront été délogés de leur place parentale. C'est-à-dire qu'ils n'auront pas fonctionné comme filtre pour barrer l'accès des enfants à tout ce qui concerne le sexe et la mort. Ils n'auront pas évité l'angoisse. Les mots auront manqué pour expliquer, pour raconter, pour faire une histoire et réduire la portée du traumatisme. Cette mère que nous évoquions aurait pu raconter la maladie puis la mort d'un mari, voire un accident, pour violent et inattendu qu'il soit. Et même un crime dont les auteurs auraient été punis aurait pu être expliqué aux enfants, avec des mots simples. Ces



récits auraient été pris dans le tissage du lien social, ils auraient rajouté une boucle pour « faire tenir » chacun à leur place. Les enfants auraient appris, comme tous les enfants, qu'il y a des choses qu'on a le droit de faire et d'autres qui sont interdites et ce pacte commun les aurait liés à chaque interlocuteur, à chaque partenaire, à chaque semblable.

Or l'impunité des actes de violence et de torture, aggravée par un éventuel refus d'asile dans un pays qui ferait autorité, disons morale, est une bombe qui va produire une sorte de *déliasion à la chaîne*, détricotant un à un tous les liens que le sujet avait fabriqués dans sa relation à l'autre et empêchant le nouage de nouvelles relations. Quelle thérapeutique pour sortir de l'isolement post-traumatique?

Pour prendre soin des enfants pris dans un tel engrenage stérilisateur des liens humains, pour accompagner ces parents-là qui crient leur impuissance, on ne saurait travailler seul – au risque d'ailleurs d'occuper malgré nos efforts contraires une place de toute-puissance – et nous aurions beaucoup de peine à faire une traditionnelle « guidance parentale ».

Alors un premier point à prendre en compte pour ces prises en charge, c'est la pluridisciplinarité qui permet une relation thérapeutique multipolaire, mais dans laquelle il convient de veiller au respect de la spécificité de chaque professionnel afin d'échapper à la confusion des places que la violence engendre. Contre la déliaison, le lien institutionnel est un premier

pansement, un socle virtuel qui permet un nouage ultérieur. L'autre point, c'est le fil conducteur de ces suivis dont les parents, beaucoup plus que dans les situations accueillies dans d'autres centres de soins, demandent un type d'association particulière : il s'agit de les associer au déroulé de la thérapie, sans les infantiliser – ce qui peut arriver tant la clinique du traumatique et celle de l'exil se croisent – en les reconnaissant à leur place d'adultes, en les accompagnant dans leur opération de filtre, de barrage, pour que les effets profondément perturbants du traumatisme cicatrisent et se résorbent. Cela est possible.

*Omar Guerrero,
psychologue clinicien et psychanalyste au
centre de soins Primo Levi*